



★ À LA UNE ★

La nouvelle archiviste du Pajep est arrivée

Après le départ de Jonathan Landau, l'Adajep accueille Rachel Guérin au poste d'archiviste du Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire, aux missions multiples : animer le dispositif, accompagner les associations, coordonner les actions de valorisation avec des partenaires variés.



Rachel Guérin, nouvelle archiviste du Pajep

Archiviste du Pajep durant six ans, Jonathan Landau a rejoint son corps d'origine, les Archives, ayant obtenu une promotion consécutive à un concours réussi. Il a su à la fois animer le Pajep, satisfaire son employeur le Fonjep, et permettre à l'Adajep d'accomplir des évolutions délibérément tournées vers l'avenir. Son travail très important et constant, sa culture et sa bonne humeur permanente ont marqué nos relations. Merci Jonathan pour le travail accompli.

Dotée d'une licence d'histoire et d'un master d'archives obtenu à l'université d'Angers en 2022, Rachel Guérin a pris ses fonctions en novembre. L'Adajep accueille une professionnelle dynamique et engagée qui a su, dès son arrivée, prendre la teneur des dimensions variées du poste et entamé une coopération efficace avec les bénévoles de l'Adajep. Bienvenue à Rachel.

Rappelons ici que le rôle de l'archiviste du Pajep est fondamental et diversifié : technicité archivistique, rapport aux partenaires, universités, Archives du Val-de-Marne, Archives nationales et nécessaire qualité pédagogique en direction des déposants, des stagiaires, des universitaires.

L'Adajep, c'est la volonté d'apporter à toutes les associations de jeunesse et d'éducation populaire les moyens de rendre leurs archives vivantes et utiles.

L'opération « l'Histoire se construit aujourd'hui », sous la conduite de Sylvie Rab des Francas, s'inscrit dans cette perspective et une deuxième fiche Mémojep d'aide à la gestion des archives numériques figure dans ce numéro.

L'Adajep fut créée au niveau national pour représenter les associations et personnes physiques qui ont déposé leurs fonds d'archives au Pajep. Il nous faut aujourd'hui prendre la dimension nécessaire pour mener des actions sur tout le territoire, métropolitain comme outre-mer. L'Adajep va procéder selon deux axes : d'une part, en proposant aux structures déjà déposantes une formation de trois jours sur la gestion des archives et, d'autre part, en organisant dans les régions des journées de sensibilisation à la conservation des fonds. Ces actions se font en collaboration avec le Fonjep et ses régions, le Cnajep et les Crajep. Pour accomplir ces travaux, l'Adajep a décidé de renforcer le conseil d'administration en augmentant le nombre d'administrateurs. D'ores et déjà, nous avons eu le plaisir de compter de nouveaux collègues. Merci à tous ceux qui ont rejoint et qui rejoindront encore l'équipe de l'Adajep.

Philippe Bordier, président de l'Adajep

SOMMAIRE

- 2 Fonds de dotation « Françoise Tétard »
- 3 L'histoire de la marchandisation du secteur de l'animation à travers son diplôme
- 4-5 Actes du colloque sur l'histoire de l'éducation populaire
- 6-7 Fiche Mémojep n°12 sur la gestion des archives numériques
- 8 À découvrir

Rejoignez-nous !
Adhérez à l'Adajep !
www.adajep.org



DU CÔTÉ DES ARCHIVES

Fonds de dotation « Françoise Tétard » : des financements pour des projets

Les associations, les chercheurs, les militants peuvent faire appel au fonds de dotation « Françoise Tétard » pour les soutenir dans leurs initiatives concernant l'enfance irrégulière, la jeunesse et l'éducation populaire, en lien avec les archives.



Françoise Tétard (1953-2010), historienne de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Ce fonds, créé grâce à la générosité de la mère de l'historienne Françoise Tétard, après la mort de cette dernière en septembre 2010, a été mis en place fin 2013 par des membres du Cnahes¹ et du champ de l'éducation populaire. Depuis, le fonds a soutenu des projets dans les deux domaines de travail et de recherche qu'elle affectionnait en tant qu'historienne : l'édu-

cation spécialisée et l'éducation populaire. Après l'expérimentation initiale d'un « Prix Françoise Tétard », destiné à récompenser des masters ou thèses dans ces deux domaines, il a été constaté un déficit de candidatures durant les trois années où il a été organisé. Une nouvelle procédure a été mise en place et le fonds de dotation est désormais destiné à soutenir et récompenser des initiatives originales dans les domaines de l'enfance irrégulière, la jeunesse et l'éducation populaire, avec un intérêt pionnier pour le patrimoine, en particulier archivistique. Les attributions peuvent aussi bien récompenser des initiatives portées par des chercheurs que par des militants, des associations, des professionnels, des collectivités territoriales, etc. Elles n'ont pas de périodicité.

L'examen des projets primés et des initiatives soutenues depuis cette modification met en évidence un réel déficit de projets dans le secteur de l'éducation populaire. Mentionnons les soutiens apportés aux ateliers « Éducation populaire, engagement, médiation, transmission (XIX^e-XX^e siècle) » aux Archives nationales ; à l'édition de l'ouvrage de Julien Fuchs *Le temps des jolies colonies de vacances* ; à la publication des actes de la journée d'étude du Pajep sur « L'action catholique spécialisée » ; à la tenue du colloque sur « L'histoire de l'animation nature » ; à l'édition de l'ouvrage : *Vivre à la Meinau - Conflits et construction de la solidarité dans un quartier de Strasbourg*. Plus récemment ont été accordées des aides à la réalisation de la 2^{ème} édition d'une exposition à Lus-la-Croix-Haute intitulée « Les colonies de vacances ou la face cachée de l'éducation. Vers une éducation

par les loisirs » ; et à la création par Julien Fuchs d'une exposition itinérante sur « Les classes de mer » qui a été inaugurée le 9 novembre à Brest.

Il est donc ici fait appel, via l'Adajep, aux associations, fédérations, militants... pour signaler, susciter, mettre en œuvre des projets, de toutes sortes, valorisant l'action historique qu'ils portent dans le domaine de l'éducation populaire, et de les soumettre au fonds « Françoise Tétard ».

Bernard Heckel, président du Fonds de dotation F. Tétard, et Denise Barriolade, secrétaire

Françoise Tétard (1953-2010) a contribué à la création du Cnahes¹ et du Pajep

Animatrice puis instructrice aux Ceméa², elle opte pour des études d'histoire. En 1982, elle obtient un DEA en histoire à l'Université Paris VII avec un mémoire intitulé Recherche exploratoire pour une histoire de la jeunesse 1930-1965, puis entreprend un doctorat sur les politiques de la jeunesse dans la France en Reconstruction 1944-1966.

Elle a mené un ensemble important de travaux et de publications sur le thème des « enfances irrégulières » et de leurs institutions, sur les mouvements d'associations d'éducation populaire et sur les politiques de jeunesse.

Elle a fait rapidement le constat de sa solitude d'historienne travaillant sur ces sujets et de l'état lacunaire des archives accessibles dans les services d'archives publiques. Son souci d'instituer un véritable champ de recherche l'a amenée à se préoccuper du sort des nombreuses archives conservées dans les caves et greniers des associations et de leurs militants. Elle a apporté ainsi une forte contribution à la création du Cnahes en 1994, puis à celle du Pajep en 1999, et à leur animation respective.

1 - Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale.

2 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Pour découvrir le fonds de dotation « Françoise Tétard »



Pour déposer un projet, contacter denisebarriolade@gmail.com
0608274192

1 - Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale.

Le diplôme d'animateur socio-culturel, indicateur de la marchandisation du secteur

Cyrille Bock est maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Toulouse-Jean Jaurès. Il publie, en 2024, un ouvrage, fruit de sa thèse¹, intitulé *Animation socioculturelle. Une histoire*.



Au moment où l'école se structure, elle banalise, en parallèle, du temps qui devient libre, les vacances.

Au début de son doctorat, Cyrille Bock a travaillé sur l'éducation populaire et notamment sur la compréhension du processus de marchandisation de celle-ci. Les marchés publics influencent particulièrement les fédérations dans leurs transformations économiques.

Afin d'appréhender cette dynamique, il lui est donc apparu pertinent de développer son étude à un autre niveau. Les diplômes constituent un bon indicateur, temporel notamment. Ils permettent de comprendre comment se structurent les associations. Croisée à l'étude des acteurs et du contexte politique, la réflexion à partir des diplômes apporte un éclairage différent de ce qui a déjà été fait.

Sociohistoire du diplôme d'animateur

Il est possible de constater qu'au moment où l'école se développe et se structure dans la seconde moitié du XIX^e. siècle, elle banalise, en parallèle, du temps qui devient libre, les vacances. Alors, les mouvements d'éducation populaire s'orientent vers un public jeune plutôt qu'ouvrier. Il existe donc une histoire commune. Ainsi, étudier la structuration du diplôme d'animateur socioculturel permet de montrer à travers le temps la professionnalisation des mouvements d'éducation populaire.

Définition des périodes d'étude

Le balisage de périodes historiques est un exercice compliqué. Il est possible de suivre des périodes canoniques, ce qui semblait assez peu pertinent ici. L'auteur a fait le choix d'isoler des temporalités en fonction du développement des diplômes. Il a constaté avant 1945 les prémices de ceux-ci avec l'apparition des « proto-animateurs ». La première

formation apparaît en 1937, proposée par les Ceméa² sous l'impulsion du gouvernement qui formalise cette dernière. Au sortir de la guerre, les diplômes évoluent et une période d'expérimentation s'ouvre. Un brevet d'État apparaît au même titre que d'autres formations jusqu'à la fin des années 1970. Les prémices de la structuration d'une filière s'organisent autour du diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation, qui devient la référence dans le secteur. Les années 2000 quant à elles sont le temps de la refonte du paysage des diplômes d'animateur socioculturel.

Élargissement du travail

Plusieurs suites peuvent être données. Il est d'abord possible de conduire une étude comparative sur le même sujet mais à l'échelle internationale. Il semblerait pertinent de questionner la progression historique de ce diplôme dans des pays francophones ou dans d'autres territoires où les mouvements d'éducation populaire sont très structurés. D'autres secteurs traversent également une recomposition de l'offre de formation et s'intéresser aux dynamiques favoriserait une comparaison.

Cyrille Bock a étudié au début de son doctorat le marché de la formation, il s'inscrit maintenant dans une démarche longitudinale qui suit le phénomène dans le temps, afin de continuer d'appréhender les transformations du marché.

Rachel Guérin, archiviste Fonjep mission Pajep

Le Fonjep fête ses 60 ans en 2024

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) a été créé le 31 janvier 1964. Depuis sa fondation, les ministères et les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui y siègent identifient les besoins et construisent ensemble des dispositifs pour soutenir le développement des projets associatifs.

Chaque mois, le Fonjep publie sur son site l'histoire d'une décennie.

Pour découvrir l'histoire du Fonjep :

1964 – 1974 : Les premières années →



1974 – 1984 : L'expansion →



1 - BOCK (Cyrille), La formation d'animateur professionnel : émergence et structuration d'un marché entre acteurs privés et publics, thèse dirigée par BECQUET (Valérie), 448 p.

2 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

L'ADAJEP ET SES MEMBRES

Parution des actes du colloque sur l'éducation à l'environnement de 1970 à 1990

En 2022, le Pajep a organisé un colloque intitulé « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France – années 1970-1990 ». Cet événement venait clore un cycle scientifique de six journées d'étude. La première partie des actes de ce colloque vient de paraître en ligne.



Première partie des actes du colloque sur l'histoire de l'éducation à l'environnement.

Constituant le hors-série n°36 de la revue *Pour mémoire*¹, les actes du colloque du Pajep ont été coordonnés par Dominique Bachelart, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Laurent Besse, maître de conférences en histoire contemporaine, et Jonathan Landau, ancien archiviste du Pajep.

Ce colloque qui s'est déroulé les 30 et 31 mars 2022, à Paris, venait conclure un cycle scientifique du Pajep dédié à l'animation nature et à l'éducation à l'environnement. L'évènement avait en effet pour objectif de conclure cinq riches années de travaux, jalonnées par l'organisation de six journées d'étude : les pionniers de l'animation nature et environnement (2016), les lieux fondateurs de l'éducation à l'environnement (2018), les héritages et les liens avec l'éducation populaire (2019), les relations interministérielles (Environnement, Éducation nationale, Jeunesse et Sports, Agriculture, Culture) pour la mise en œuvre de politiques d'éducation (2019), les activités sportives, récréatives et touristiques en milieu naturel : éducation et enjeux de protection (2020), la formation et la professionnalisation (2021).

Paroles de grands témoins

Proposer une synthèse éclairant l'histoire du mouvement et valoriser les fonds d'archives déjà déposés par l'intermédiaire du Pajep ainsi que susciter de

1 - Revue du comité d'histoire des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et du secrétariat d'état chargé de la mer.

nouveaux dépôts constituaient les objectifs de ce colloque de clôture. La parole de plusieurs grands témoins a ainsi pu être mise en valeur afin de présenter les courants ayant influencé l'histoire du mouvement : écologie, éducation populaire ainsi qu'aménagement du territoire et du développement local.

Les actes s'ouvrent sur l'axe « Nature, enfance, éducation », avec l'intervention de Thierry Paquot au sujet de « l'école de la nature » et ses expérimentations. Il est suivi par une présentation de « La nature éducatrice à travers les fonds audiovisuels du Pajep » proposée par Jonathan Landau, Jean-Jacques Gauthé, et Rémi Luglia.

Ensuite, le colloque propose un second axe, intitulé « Education relative à l'environnement, France et Québec, 1970-1990 : visées, références et trajectoires », et introduit par Aurélie Zwang. Lucie Sauvé présente l'« Influence des programmes internationaux sur le déploiement de l'éducation à l'environnement » à travers l'exemple du Québec. Elle est suivie par Yves Girault qui introduit l'« Evolution des représentations de la nature et de l'environnement et prémices de l'éducation à l'environnement ». Enfin, Emmanuel Porte a proposé une communication sur « L'enjeu environnemental dans l'éducation populaire : regards croisés sur quelques trajectoires d'animateurs 1970-1990 pris entre éducation, recherche et action collective ».

Les initiatives de l'éducation populaire

Une première table ronde revient ensuite sur « L'éducation à l'environnement : à la croisée de son impulsion par les pouvoirs publics et des initiatives de l'éducation populaire et de la protection de la nature », animée par Patrick Février avec Christine



Atelier de découverte d'archives au colloque sur l'éducation à l'environnement



Le colloque du Pajep sur l'histoire de l'éducation à l'environnement s'est tenu à Paris les 30 et 31 mars 2022.

Leroy-de-Commarque, Isabelle Lépeule et Jean-François Louineau. Un dernier axe s'ouvre alors sur des retours d'expériences, proposés par Lorette Peuvot, Laurent Bélier, Amélie Sander et Jean-Louis Maso.

Pour conclure, une seconde table ronde est proposée au sujet de l'écho historique des situations vécues par les acteurs de l'éducation à l'environnement. Ce temps est animé par Henri Jaffreux avec Patrick Chenu, Dominique Larue, Dominique Richard, Thomas Sigognault et Claire Varnoux.

La seconde partie des actes devrait être publiée au printemps 2024 au sein de la collection Open edition Books des Archives nationales.

Rachel Guérin, archiviste Fonjep mission Pajep

Editorial des actes du colloque du Pajep sur l'histoire de l'éducation à l'environnement

Nos pratiques de consommation, d'habitation, de déplacement sont déterminantes dans la demande globale en énergie, en matériaux, en eau, et conditionnent donc la transition écologique. Comme on le sait, ces pratiques répondent à une certaine rationalité mais également à une culture et à une sensibilité. D'où l'intérêt d'une sensibilisation dès le plus jeune âge et l'importance de l'éducation à l'environnement.

L'éducation à l'environnement dans le milieu non scolaire et son histoire, tel était justement le thème d'un colloque tenu en mars 2022 auquel est consacré ce numéro hors-série de la revue *Pour mémoire*. Les débuts de structuration éducative dans ce domaine remontent aux années 1970 en lien avec la création du Ministère de la nature et de l'environnement et les travaux internationaux au sein de l'UNESCO et du Programme des Nations Unies

pour l'Environnement. En France, l'émergence de ce secteur éducatif se situe à la convergence de trois courants principaux, celui de l'écologie avec les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement, celui de l'éducation populaire, porteur d'une critique des méthodes scolaires et d'une valorisation de voies alternatives, celui enfin de l'aménagement du territoire et du développement local. Devant la richesse et la variété de ces courants, on devine la pluralité d'acteurs, de lieux, d'institutions impliqués.

Deux réseaux majeurs sont notamment créés : celui des CPIE (Centres permanents d'initiation à l'environnement) à partir de 1972 et la dynamique École et Nature, lieu de rencontres et d'échanges des animateurs nature depuis 1983. Les suites du rapport Brundtland publié en 1987 qui introduisent la notion de développement durable, puis la conférence de Rio en 1992 servent de jalons pour clore l'analyse de cette première étape de déploiement.

Éclairer tous ces aspects, dresser un état des lieux des connaissances sur l'histoire du mouvement, donner la parole aux grands témoins, inciter à la constitution d'archives, tel était l'objet du colloque de mars 2022 dont le titre exact était : « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France – années 1970-1990 » et qui avait été précédé par six journées d'études de 2016 à 2021. [...]

De nombreux partenaires avaient uni leurs forces pour l'organisation de ce colloque en 2022 et parmi ces partenaires figurait le Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique. [...] Ce numéro offre un parcours au cours duquel on visite des CPIE et des Parcs naturels régionaux, on observe des oiseaux et des végétaux, on croise des militants et des animateurs, des instituteurs, les enfants et les jeunes étant au centre des efforts pédagogiques déployés.

Marc Desportes, secrétaire délégué du Comité d'histoire des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et du secrétariat d'état chargé de la mer

Pour télécharger les actes du colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France – années 1970-1990 »



DANS MON ASSO, PLUS DE PAPIER ?



COMMENT FAIRE ?
Réfléchir avant de produire



REPÈRES
Cadre et analyse juridique.



TÉMOIGNAGE
Rafael Martinez,
e-archiviste de la CGT

« Tout est fait par ordinateur maintenant. Je ne m'y retrouve plus ! »

Nos environnements de travail ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Le support papier a laissé place aux documents numériques, dont la gestion et la conservation paraît moins évidente. Ils sont pourtant également destinés à devenir des archives et revêtent tous les mêmes valeurs.

■ COMMENT FAIRE ?

🌿 RÉFLÉCHIR AVANT DE PRODUIRE 🌿

Encore bien davantage que pour les documents sur support papier, il est déterminant d'anticiper la production et la gestion des documents numériques dans la perspective de leur archivage. La masse produite a explosé et nécessite d'être traitée le plus tôt possible, afin de ne pas être débordé au moment de l'archivage. Voyons ensemble quelques pistes de réflexion.

Prérequis

« Des » documents numériques

Le document numérique recouvre plusieurs réalités.

- ✓ Le document « né numérique » ou « numérique natif », créé directement sur ordinateur.
- ✓ Le document numérisé – le plus souvent, un document scanné, donc duplicable.
- ✓ Le document hybride, combinaison des deux premiers (exemple : un texte créé sur ordinateur intégrant une image numérisée ou un document né numérique, imprimé puis renumérisé).

Anticiper

Le plan de classement

Dans un environnement numérique, le plan de classement est souvent appelé « arborescence ». Il s'agit de l'organisation logique et hiérarchisée des fichiers permettant, dès leur création, de les classer et de les retrouver (cf fiche Mémojep 4).

Un plan de classement efficace :

- Couvre tous les champs d'activité de l'association
- Structure par fonction et non par organigramme pour plus de pérennité
- Structure du général au particulier
- Ne dispense pas de nommer les répertoires, les dossiers et les fichiers de manière intelligible par toutes et tous, et normalisée.

En parallèle du plan de classement, il est indispensable de développer des règles de nommage.

Imprimer, parfois

Il est inutile d'imprimer tous nos documents électroniques. Le document original est celui qui fait toujours foi, et dans ce cas, il s'agit du document nativement numérique. Il peut cependant être pertinent de

conserver les versions imprimées de certains documents très importants, comme ceux qui rendent compte des instances, de l'activité ou du personnel. Cela permet d'être certain de savoir les conserver dans le temps.

Évaluer les typologies

Cela concerne également les archives papiers, mais avant tout acte d'élimination ou de conservation, il est déterminant d'évaluer la typologie du document. Cela signifie réfléchir aux valeurs qu'il recouvre (juridique ? patrimoniale ?) et d'agir en conséquence. Les archives ne renferment pas uniquement l'information écrite, mais témoignent également de l'activité de l'association. Pour les archives numériques comme pour les archives imprimées, il est important de veiller à identifier les pépites à conserver (cf fiche Mémojep 2) et de savoir trier (cf fiche Mémojep 3). Cette réflexion est à conduire par les acteurs de l'association avec l'appui des agents des archives.

Cette réflexion peut être appuyée sur les référentiels de conservation, qui font la synthèse de l'évaluation des valeurs légales et patrimoniales de chaque typologie documentaire.

Supports et formats

Au même titre que les archives papiers, il existe une variété de supports et de formats pour les archives électroniques. Il est recommandé d'utiliser des formats réputés pérennes et lisibles dans le temps, à l'instar des formats ouverts (comme OpenDocument) ou normalisés (comme le PDF/A ou le JPEG).

Les supports actuels (disques durs ou SSD, clés USB, cartes SF, disquettes, bandes magnétiques, CD, DVD...) ont quant à eux une durée de vie de cinq à dix ans. Il est important de penser régulièrement à changer le support de conservation de ses archives.

■ REPÈRES

🌿 CADRE ET ANALYSE JURIDIQUE 🌿

La loi du 13 mars 2000 accorde à l'écrit numérique la même valeur juridique que l'écrit papier : la preuve numérique est acceptée par le juge à partir du moment où elle est intelligible, où son auteur peut être identifié et où on peut dire qu'elle a été établie et conservée sans risques d'altération.

■ TÉMOIGNAGE



RAFAEL MARTINEZ,

E-ARCHIVISTE DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE (IHS) CGT

Comment est apparu le souci de l'archivage numérique ?

Le projet de gestion des archives électroniques à la Confédération générale du travail (CGT) se construit dans la lignée de la fondation de l'IHS CGT en 1982. L'objectif était déjà de conserver la production documentaire de l'échelon confédéral, il paraît donc cohérent de se soucier à présent du numérique. A l'heure actuelle, cela concerne surtout la production bureautique, les courriers électroniques et les publications sur les réseaux sociaux produits par la maison confédérale.

Comment est gérée la production documentaire native-numérique de la CGT ?

La gestion des documents numériques est d'abord une affaire collective : c'est pourquoi elle fait l'objet d'une formation inscrite au catalogue de la formation syndicale. Cette dernière a été construite à la demande du bureau confédéral qui voulait une formation qui puisse être déployée par et pour toutes et tous les militant·es car, à la CGT, chaque organisation (syndicat, union départementale, fédération) est responsable de ses archives. La volonté de la nouvelle direction confédérale est de construire des documents de références transversaux pour

l'ensemble des espaces et des commissions de la maison confédérale (règles de nommage, liste d'abréviations commune, format de fichier). Nous avons aussi comme projet de concevoir un référentiel de conservation qui passera par un recensement exhaustif des documents produits et reçus avec l'objectif de proposer des règles de tri plus claires.

« La gestion des documents numériques est d'abord une affaire collective »

La politique d'archivage numérique est en cours de conception. A l'heure actuelle, la priorité est à la récupération des archives, de tout type. Je suis plutôt dans une logique à tout accepter (dans la limite du périmètre de ce qui est produit par la maison confédérale ou par des élu·es de la CGT) pour ne rien perdre. Nous avons des camarades engagés depuis de nombreuses années à la Confédération et qui ont accumulé un savoir et une production documentaire inestimables qu'il convient d'archiver pour les transmettre aux générations suivantes de militantes et militants.

Quel est l'état de la dématérialisation à la CGT ?

A l'image de la société, la CGT utilise de plus en plus d'outils numériques dans le cadre de ses activités. Les confinements et le télétravail, surtout, ont renforcé le recours à l'outil informatique et généralisé l'adoption de nouvelles pratiques telle que la visioconférence. D'un point de vue métier, c'est un défi important car ce sont autant de nouveaux types de documents qui n'existent pas sous une autre forme ou sur un autre support. Pour autant, on voit aussi que le papier ne disparaît pas totalement : on constate plutôt que la production documentaire numérique ne fait que se rajouter à la production déjà existante sous forme papier.

Des solutions existent-elles ?

Le rôle des archivistes est également de développer des solutions quand celles proposées clé en mains sont insuffisantes ou ne correspondent pas aux besoins de l'organisation. Je travaille sur l'implémentation d'Archivematica, un logiciel libre et gratuit d'archivage électronique. Cela permet de développer l'application au plus proche des besoins de l'organisation.

Cette 12^e fiche Mémojep fait partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep.

Pour accéder à l'ensemble des fiches Mémojep



ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir *Adajep Info* en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

pajep@fonjep.org ou **adajep.pajep@gmail.com**

Anciens numéros disponibles sur www.adajep.org

L'ADAJEP



L'Association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur www.adajep.org

Contact : Philippe Bordier, président de l'Adajep ADAJEP chez FONJEP
51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
Tél.: 06 75 24 73 73 / Mèl : adajep.pajep@gmail.com

LE PAJEP



Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter Rachel Guérin, archiviste du Pajep
Tél. : 06 80 48 07 29 / Mèl : pajep@fonjep.org

Retrouvez le Pajep sur



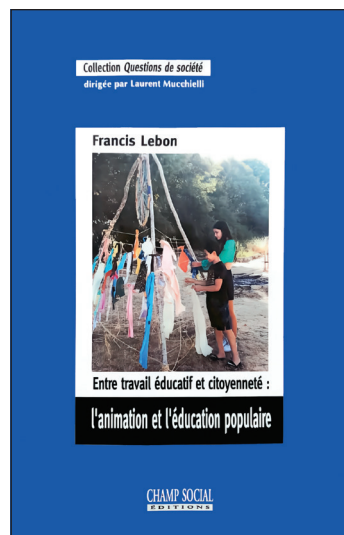
le site des Archives
départementales 94



le site du Fonjep

À DÉCOUVRIR

Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire



Professeur des universités en sciences de l'éducation à l'Université de Paris, Francis Lebon est tout d'abord un sociologue reconnu. Cet ouvrage, qui est une version remaniée de son dossier de soutenance pour l'habilitation à diriger des recherches, aborde successivement la structuration et l'institutionnalisation des espaces éducatifs que sont l'animation et l'éducation populaire ; c'est l'occasion de

revenir sur les relations, parfois complexes, entre les mouvements, mais aussi avec l'État et ses politiques jeunesse. Puis dans une deuxième partie, il s'attache à décrire les professionnels de l'animation et leur rapport au militantisme. Qui sont-ils ? Que font-ils ? Où sont-ils ? Et quelle est leur formation ? Enfin dans une troisième partie, l'auteur revient sur la réforme des rythmes scolaires et sur le débat animation – école en pointant la « division » du travail qu'impose la réforme ; mais aussi en relevant les apprentissages tant formels qu'informels qui en sont les effets. Ces trois parties fortes intéressantes, qui font référence sur le sujet, et la bibliographie de plus de 20 pages, comme les « maitres » dont l'auteur se réclame, sont source de connaissances pour l'étudiant comme le professionnel débutant. Reste la forme très académique de l'habilitation qui parfois peut irriter le lecteur. C'est en tout cas un ouvrage qui aborde les fondamentaux du secteur !

Jean-Luc Pieuchot, trésorier de l'Adajep

→ **Francis Lebon *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*, Champ Social Éditions, 2020, 196 p.**

AGENDA

29 février 2024 : Soixantième anniversaire du Fonjep - Paris

22 mars 2024 : Assemblée générale de l'Adajep - Paris